

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE RUMIGNY
80680 RUMIGNY**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU 04 JUIN 2007

Le quatre juin deux mille sept, vingt heures quinze minutes, les membres du Conseil Municipal de RUMIGNY, régulièrement convoqués le trente et un mai deux mille sept, se sont réunis sous la présidence de Monsieur François DELECOLLE, Maire.

Etaient présents : M.DELECOLLE François, Mmes BOUTIN Marie-Claude, ADT Marie, M. GALTIER Bernard, Mmes GUIDE Marie-Dominique, DUQUESNE Véronique, MM. BARBET Eric, DESTOMBES Vincent, EVRARD Dominique, Mme BONNASSIES Roselyne, M. SEVRETTE Pascal, Mme BLANGER Corinne.

Absents excusés : MM BEAUGRAND Erick, DASSONVILLE Patrick, MENNESSIER Jean-Pierre.

Secrétaire de séance : M. SEVRETTE Pascal.

Compte rendu affiché le 13 juin 2007.

LECTURE DU COMPTE RENDU DU 05 FEVRIER 2007.

Approuvé et signé par tous les membres présents.

TOUR DE GARDE AUX ELECTIONS LEGISLATIVES 1^{er} TOUR.

8 h -10 h	BEAUGRAND Erick - BARBET Eric - DASSONVILLE Patrick
10 h -12 h	BONNASSIES Roselyne - GALTIER Bernard - SEVRETTE Pascal
12 h -14 h	BOUTIN Marie-Claude - GUIDE Marie-Dominique - DELECOLLE François
14 h -16 h	BLANGER Corinne - DUQUESNE Véronique - EVRARD Dominique
16 h -18 h	DEBOURGIA Ginette - WOZNICZKA Stéphane - ADT Marie

QUESTIONS DIVERSES

❶ Dans le cadre de la fête dans la ville organisée par Amiens Métropole, un groupe théâtral réalisera deux représentations d'une adaptation d'une pièce de Tchekhov dans les jardins du château de Rumigny, le 13 et 14 juin 2007. Afin d'organiser au mieux le stationnement des voitures et des éventuels cars pour cette occasion (parkings prévus à la briqueterie et à la salle des fêtes), Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de se rendre disponibles pour renseigner les spectateurs lors de ces deux jours. Monsieur le Maire a demandé aux organisateurs de la Fête dans la ville d'allouer pour chaque représentation 50 places aux habitants de notre commune.

❷ Quelques habitants de la rue d'Amiens ont sollicité Monsieur le Maire pour l'installation d'un banc au niveau de la salle des fêtes. Ce banc pourrait être installé à la place de l'ancien transformateur. L'achat d'un banc (200 €) ou la confection de ce banc sera mis à l'étude lors d'une prochaine réunion de la commission Environnement.

❸ Afin d'éviter la présence de véhicules devant l'entrée principale de la salle des fêtes, Vincent Destombes propose d'interdire cet espace à tout stationnement avec des autobloquants. La commission environnement planchera sur cette proposition.

③ Certains habitants de la rue d'Hébécourt souhaiteraient qu'une réflexion soit entamée par la commune pour revoir la circulation des automobiles et surtout le croisement difficile des engins agricoles dans cette rue (la proposition de ces riverains serait de mettre en sens unique cette départementale). Les conseillers municipaux ne sont pas favorables à cette idée. La commission Environnement réfléchira à des solutions à proposer.

④ La première tonte dans le nouveau lotissement de la Panneterie devrait être faite sans tarder. Dominique Evrard s'étonne dans la mesure où la première tonte doit être normalement réalisée par l'entreprise qui a réalisé les espaces verts. Si tel n'était pas le cas, Monsieur le Maire propose que nous organisions un après-midi « ramassage des cailloux » avant que la tonte soit réalisée par nos employés communaux. Cet après-midi de ramassage est prévu le samedi 16 juin 2007 à partir de 14 heures 30.

⑤ Monsieur le Maire nous fait part des difficultés des employés communaux à réaliser toutes les tâches qui leur sont confiées et plus particulièrement toutes les tontes aux abords des maisons. Monsieur le Maire rappelle que les habitants de la commune doivent normalement entretenir les pelouses aux abords de leur maison. Seules les tontes des abords des maisons de personnes âgées sont prises en compte par la commune. La commission Environnement se réunira très prochainement pour réaliser une plaquette d'informations à l'attention des habitants sur ce sujet.

⑥ Marie Adt signale que la « plate forme de végétaux » a dernièrement été nettoyée. Les végétaux ont été broyés puis criblés. Monsieur le Maire rappelle que la plate-forme de végétaux n'est pas une décharge publique et demande à la commission Environnement de faire le nécessaire pour en informer les habitants de RUMIGNY et des communes environnantes.

⑦ Vincent Destombes, président du Club de football de Rumigny, informe les membres du conseil que le tournoi annuel du club sera organisé le dimanche 10 juin 2007. Vincent Destombes en profite pour nous informer que le terrain sera refait par les services d'Amiens Métropole dans le courant du mois de juin.

⑧ Monsieur le Maire informe qu'une réunion avec les six maires de l'ancienne communauté de communes s'est déroulée récemment et qu'à cette occasion le compte administratif 2006 a été voté. L'excédent sera redistribué à part égale entre les six communes. Les maires ont proposé que chaque commune verse une partie de ce reliquat (3400 € par commune) au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique créé pour gérer de la crèche d'Hébécourt. Une délibération dans ce sens devra être prise par le conseil municipal de Rumigny.

⑨ Pascal Sevrette rend compte des difficultés rencontrées dans l'organisation du centre aéré de cette année. Le SISCO a fait appel à l'association PEP80 pour mettre en place un accueil de loisirs pour le mois de juillet 2007.

⑩ Dominique Evrard signale qu'une réunion du SIVOM va être organisée avec le maître d'œuvre en vue de la programmation des travaux à réaliser pour 2008. Monsieur le Maire demande que la priorité soit donnée aux rues d'Amiens, de Loeuilly et de Saint Fuscien dans le cas où le SIVOM déciderait de réaliser des travaux dans notre commune.

⑪ Erick Beaugrand demande si le syndicat d'Eau existe toujours suite au rattachement de notre commune à Amiens Métropole. Monsieur le Maire, ancien président du Syndicat d'eau nous indique que cette structure a été dissoute le 1^{er} janvier 2007.

⑫ Véronique Duquesne nous indique que la balise de signalement de cédez le passage rue de Saint Sauflieu a été déplacée lors des travaux de bordurage et que ce panneau n'est actuellement plus visible des automobilistes (des branchages gênent la visibilité de cette balise).